

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

20 JUIN 1961

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

4^e ANNÉE N° 41

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

Informations

*Compte rendu sur l'état d'avancement des opérations du Fonds
européen de développement arrêté à la date du 31 décembre 1960* 805/61

*Situation de trésorerie du Fonds européen de développement arrêtée
à la date du 31 décembre 1960* 808/61

Avis

*Avis d'appel d'offres n° 115 lancé par la république du Mali pour un
projet financé par la Communauté économique européenne — Fonds
européen de développement* 809/61

Modificatif à l'avis d'appel d'offres n° 103 811/61

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT

INFORMATIONS

Compte rendu sur l'état d'avancement des opérations du Fonds
européen de développement
arrêté à la date du 31 décembre 1960

I - Situation des recettes

(en unités de compte U.E.P.)

Etats membres	Contributions des trois premières années (exercices 1958 à 1960)	
	prévues	versées
Belgique	27 300 000	27 300 000
Allemagne (R. F.)	78 000 000	78 000 000
France	78 000 000	78 000 000
Italie	15 600 000	15 600 000
Luxembourg	487 500	487 500
Pays-Bas	27 300 000	27 300 000
Total	226 687 500	226 687 500

II - Situation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement

arrêtée à la date du 31 décembre 1960

1. Par stade

(en unités de compte U.E.P.)

Pays ou territoires d'outre-mer ayant eu ou ayant des relations particulières avec:	Nombre de projets	Prévision			Exécution	
		Autorisations d'engage- ment	Crédits de paiement		Engage- ments (1)	Paie- ments
			Exercices 1958-1959	Exercices ultérieurs		
Conventions signées	94	76 004 420,10	63 211 820,10	12 792 600,—	13 494 470,41	3 362 761,35
— la Belgique	15	8 932 988,82	5 788 988,82	3 144 000,—	2 588 533,45	334 131,50
— la France	74	56 347 039,33	48 432 439,33	7 914 600,—	4 397 748,17	2 833 075,35
— l'Italie	1	1 950 000,—	1 125 000,—	825 000,—	1 950 000,—	52 058,90
— les Pays-Bas	4	8 774 391,95	7 865 391,95	909 000,—	4 558 188,79	143 495,60
Financements décidés	27	38 669 000,—	23 208 000,—	15 461 000,—	—	—
— la Belgique	2	2 830 000,—	865 000,—	1 965 000,—	—	—
— la France	24	35 159 000,—	22 343 000,—	12 816 000,—	—	—
— l'Italie	—	—	—	—	—	—
— les Pays-Bas	1	680 000,—	—	680 000,—	—	—
En instance de décision	6	7 803 000,—	4 704 000,—	3 099 000,—	—	—
— la Belgique	—	—	—	—	—	—
— la France	5	4 704 000,—	4 704 000,—	—	—	—
— l'Italie	—	—	—	—	—	—
— les Pays-Bas	1	3 099 000,—	—	3 099 000,—	—	—
Total général	127	122 476 420,10	91 123 820,10	31 352 600,—	13 494 470,41	3 362 761,35

(1) Contrats et marchés passés, devis estimatifs arrêtés, projets dont le montant a été fixé limitativement.

2. Par nature

(en unités de compte U.E.P.)

Pays ou territoires d'outre-mer ayant eu ou ayant des relations particulières avec:	Nombre de projets	Prévision			Exécution	
		Autorisations d'engage- ment	Crédits de paiement		Engage- ments (1)	Paiements
			Exercices 1958-1959	Exercices ultérieurs		
A - Projets sociaux	73	50 664 587,36	38 321 987,36	12 342 600,—	9 260 805,54	739 164,09
I - Conventions signées et financements décidés						
— la Belgique	7	2 801 028,82	2 801 028,82	—	1 822 294,03	323 327,50
— la France	59	33 360 166,59	26 530 566,59	6 829 600,—	930 322,72	220 282,09
— l'Italie	1	1 950 000,—	1 125 000,—	825 000,—	1 950 000,—	52 058,90
— les Pays-Bas	5	9 454 391,95	7 865 391,95	1 589 000,—	4 558 188,79	143 495,60
II - En instance de décision						
— les Pays-Bas	1	3 099 000,—	—	3 099 000,—	—	—
B - Projets économiques	54	71 811 832,74	52 801 832,74	19 010 000,—	4 233 664,87	2 623 597,26
I - Conventions signées et financements décidés						
— la Belgique	10	8 961 960,—	3 852 960,—	5 109 000,—	766 239,42	10 804,—
— la France	39	58 145 872,74	44 244 872,74	13 901 000,—	3 467 425,45	2 612 793,26
— l'Italie	—	—	—	—	—	—
— les Pays-Bas	—	—	—	—	—	—
II - En instance de décision						
— la France	5	4 704 000,—	4 704 000,—	—	—	—
Total général	127	122 476 420,10	91 123 820,10	31 352 600,—	13 494 470,41	3 362 761,35

(1) Contrats et marchés passés, devis estimatifs arrêtés, projets dont le montant a été fixé limitativement.

3. Situation des crédits de paiement des exercices 1958 et 1959

(en unités de compte U.E.P.)

Pays ou territoires d'outre-mer ayant eu ou ayant des relations particulières avec:	Allocations	Crédits affectés	En instance de décision	Crédits disponibles
la Belgique	6 750 000,—	6 653 988,82	—	96 011,18
la France	115 031 000,—	70 775 439,33	4 704 000,—	39 551 560,67
l'Italie	1 125 000,—	1 125 000,—	—	—
les Pays-Bas	7 875 000,—	7 865 391,95	—	9 608,05
Total	130 781 000,—	86 419 820,10	4 704 000,—	39 657 179,90

Fait à Bruxelles, le 15 mars 1961.

Le chef-comptable
J. HEUSGHEM

L'ordonnateur principal
H. HENDUS

Situation de trésorerie du Fonds européen de développement
arrêtée à la date du 31 décembre 1960

(en unités de compte U.E.P.)

États membres	Contributions des exercices 1958 à 1960		Disponible		
	prévues	versées	à nos comptes spéciaux	à nos comptes chez nos payeurs-délégués dans les P. T. O. M.	Total
Belgique	27 300 000,—	27 300 000,—	26 198 399,70	785 492,96	26 983 892,66
Allemagne (R. F.)	78 000 000,—	78 000 000,—	76 992 127,80	—	76 992 127,80
France	78 000 000,—	78 000 000,—	75 829 150,—	342 332,84	76 171 482,84
Italie	15 600 000,—	15 600 000,—	15 566 473,73	21 602,64	15 588 076,37
Luxembourg	487 500,—	487 500,—	485 973,38	—	485 973,38
Pays-Bas	27 300 000,—	27 300 000,—	27 131 842,11	24 729,51	27 156 571,62
Total	226 687 500,—	226 687 500,—	222 203 966,72	1 174 157,95	223 378 124,67

Fait à Bruxelles, le 15 mars 1961.

Le chef-comptable
J. HEUSGHEM

L'ordonnateur principal
J. LEFEBVRE

AVIS

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 115

lancé par la république du Mali pour un projet financé par la
Communauté économique européenne — Fonds européen de
développement

Convention: 77/F/SN/S

Projet: 11.21.309

Objet:

Fourniture de hangars métalliques y compris couverture, plafonnage, menuiseries en vue de la construction de 50 écoles saisonnières dans la république du Mali.

La fourniture porte sur 400 hangars métalliques en un seul lot.

Lieu de livraison:

Service du génie rural, à Bamako, république du Mali.

Délai de livraison:

4 mois.

Estimation:

113.200.000 francs C.F.A. ⁽¹⁾ (Fourniture globale rendue à Bamako y compris tous frais annexes)

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires éventuels que les paiements de cette fourniture peuvent être effectués directement dans la monnaie du pays du siège du bénéficiaire du marché.

Les offres

rédigées en langue française, doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Ministre de l'économie rurale et du plan de la république du Mali, à Koulouba (Mali), avant la date fixée pour leur ouverture qui aura lieu le 31 août 1961 à 9 heures, heure locale, dans les bureaux de la Chambre de commerce de Bamako (Mali).

Déclaration d'intention de soumissionner:

Les déclarations indiquant l'intention de soumissionner et les références des candidats devront parvenir au plus tard le 31 juillet 1961 à 17 heures, heure

⁽¹⁾ Équivalant à environ 458.500 U.S. dollars.

locale, à M. le Ministre de l'économie rurale et du plan de la république du Mali, à Koulouba (Mali). Les intentions seront visées par le ministre de l'économie rurale et du plan du Mali ou son délégué.

Le dossier de l'appel d'offres

rédigé en langue française, peut être obtenu par demande adressée à la Caisse centrale de crédit agricole — Fonds territorial d'action économique, à Bamako (Mali), au prix de 3.000 francs C.F.A.

Cette somme est à verser par virement ou versement au compte Crédit lyonnais, à Bamako, n° 100.415 «C.C.C.A. — F.T.A.E. — Modernisation agricole» ou au compte Crédit agricole C.C.P. 365, Bamako (Mali).

L'envoi du dossier sera effectué franco de port, par avion, après réception de la somme indiquée ci-dessus.

Consultation du dossier d'appel d'offres:

1. Au service du génie rural de la république du Mali, à Bamako (Mali);
2. A la Commission de la Communauté économique européenne, direction générale du développement de l'outre-mer, 56 rue du Marais, Bruxelles;
3. Aux services d'information des Communautés européennes à:
Bonn, Zitelmannstraße 11,
La Haye, Mauritskade 39,
Luxembourg, 18, rue Aldringer,
Paris XVI^e, 61, rue des Belles-Feuilles,
Rome, Via Poli, 29.

Renseignements supplémentaires:

Secrétariat d'État à l'agriculture et aux eaux et forêts, service du génie rural, à Bamako (Mali).

En exécution de l'article 132, paragraphe 4, du traité de Rome, la participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toutes personnes physiques et morales ressortissant des États membres et des pays et territoires d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne.

MODIFICATIF D'UN APPEL D'OFFRES

L'avis d'appel d'offres n° 103

pour un appel d'offres lancé par la république de Côte-d'Ivoire et la république de Haute-Volta, publié au *Journal officiel des Communautés européennes* n° 32 (page 685/61) du 2 mai 1961,

concernant

les travaux de modernisation des ponts métalliques sur la section Agboville-frontière Haute-Volta du chemin de fer Abidjan-Niger

est modifié comme suit (modifications en italique):

Les soumissions rédigées en langue française doivent parvenir par pli recommandé adressé à M. le Directeur de la régie du chemin de fer Abidjan-Niger, à Abidjan, B.P. 1394, avant le *14 août 1961* à 17 heures, heure locale. L'ouverture des plis aura lieu le *16 août 1961* à 15 heures, heure locale, au siège de la direction du Chemin de fer Abidjan-Niger, à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Les autres indications restent inchangées.

VIENT DE PARAÎTRE:

**TENDANCES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION EN
DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LA C.E.E. (1956—1965)**

Étude n° 2 — Série Agriculture

La Commission de la Communauté économique européenne avait demandé en avril 1959 à un groupe d'experts indépendants, en collaboration avec la direction générale de l'agriculture, d'évaluer les tendances de la production et de la consommation en denrées alimentaires dans la C.E.E. au cours de la période de 1956 à 1965. Les résultats de ces travaux font l'objet d'une publication comprenant outre le texte du rapport de nombreuses annexes statistiques.

Sont successivement analysés:

- les principes méthodologiques mis en œuvre par les experts et les hypothèses de base retenues,
- les perspectives de consommation alimentaire, individuelle et globale, par pays et pour l'ensemble de la C.E.E.,
- les perspectives de production agricole pour les principaux produits agricoles (céréales, pommes de terre, sucre, lait, viande de bœuf).

Enfin, un essai de confrontation des perspectives de production et de consommation pour le lait et produits laitiers, la viande de bœuf, le sucre, le blé et les céréales secondaires (y compris les produits de la transformation animale, viande de porc, produits avicoles) fait l'objet du chapitre final du rapport.

L'ouvrage comprend 265 pages (format 21×27 cm) et est édité actuellement en français et en allemand. Prix de vente: Frb. 150,— (NF 15,—).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.